

21 OCTOBRE 2024

De 14h00 à 17h00

# SÉMINAIRE DEXDEP

DÉCRIRE ET EXPLIQUER LA DETTE PUBLIQUE

## Regards croisés – Discussion autour de deux ouvrages :

– Christophe PIERUCCI (Professeur de droit public à l'Université de Strasbourg) présentera l'ouvrage : *Connaître la dette publique* (LGDJ, coll. Systèmes, 168 pages), paru en 2021 (dirigé en collaboration avec Xavier CABANNES, Professeur de droit public à l'Université Paris Cité).

– Bernard SCHWENGLER (Docteur en Sciences politiques, agrégé, Professeur de Sciences Economiques et Sociales en CPGE au lycée Kléber à Strasbourg) présentera l'ouvrage : *De l'inflation à la dette publique - Analyse des discours politiques* (L'Harmattan, coll. L'esprit économique, 192 pages), paru en 2016.

## Discutants :

FREDERIC ALLEMAND (Chercheur à l'Université du Luxembourg), BENOIT BAYENET (Professeur d'économie à l'Université Libre de Bruxelles, Président du Conseil central de l'économie), MARC BOURGEOIS (Professeur de droit fiscal à l'Université de Liège), FABIEN ELOIRE (Professeur de sociologie à l'Université de Lille) et CELINE HUSSON-ROCHCONGAR (Directrice de la recherche de l'INSP)

Direction scientifique : SEBASTIEN KOTT (Professeur de droit public, Délégué à la stratégie de recherche de l'INSP)

INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC (salle A 112)  
1, rue Sainte-Marguerite – 67000 Strasbourg

Information : [dexdep@univ-poitiers.fr](mailto:dexdep@univ-poitiers.fr)



Les crises que nous traversons depuis plusieurs années ont souligné l'importance du recours à l'endettement pour l'action publique, tout comme elles ont mis l'enjeu de la dette au cœur du débat public.

Dans ce contexte, la connaissance de la dette paraît être *a priori* chose acquise. Il est vrai que dette publique et connaissance de la dette sont historiquement indissociables, la connaissance réelle de la dette publique permettant de distinguer la dette publique d'autres pratiques de financement.

Il existe, au demeurant, une information fiable concernant les volumes et la structure d'ensemble de la dette en France. La dette publique serait ainsi bien connue et seuls mériteraient d'être questionnés ses usages et multiples effets.

Plusieurs facteurs limitent l'accès à une véritable connaissance de la dette. Le Parlement, bien informé des chiffres des finances, est ainsi rarement amené à débattre de la dette publique.

Plus généralement, la dette publique même n'est pas un fait directement observable et peut donner lieu à diverses définitions juridiques et comptables illustrant des réalités multiples.

Connaître la dette publique est pourtant un enjeu politique et social crucial. La connaissance de la dette conditionne l'existence même du « crédit public » et l'initiative publique. Elle participe de la transparence de l'action publique et constitue une nécessité, constamment renouvelée par les évolutions de la dette elle-même, mais aussi par les changements du contexte institutionnel, économique et politique.

Cet ouvrage analyse les déficits et la dette publics en France à partir des prises de position des dirigeants politiques sur cette question des années 1940 à nos jours.

Il met en lumière le glissement d'un discours politique qui associait les déficits à l'inflation à un discours basé sur la dette publique.

L'ouvrage présente les différentes réformes du mode de financement des déficits publics qui ont été à l'origine de ce passage de l'inflation à la dette.

L'analyse se concentre sur les effets de ce passage sur le rapport des dirigeants politiques aux déficits publics.

L'inflation, lorsqu'elle atteignait des niveaux élevés, générait des plans de stabilisation, basés sur la recherche de l'équilibre budgétaire.

Le remplacement de l'inflation par la dette a entraîné un affaiblissement des incitations à réduire les déficits publics. Cet affaiblissement se manifeste chez les dirigeants politiques par la coexistence d'un discours anti-dette et d'un discours pro-déficit.

Se fondant sur une comparaison entre la France et d'autres pays de l'OCDE, l'auteur montre l'influence des institutions sur l'évolution de la dette publique.